

*Les crédits*

sion au Canada aurait été pire et la restructuration plus difficile.»

Si mes collègues du parti libéral n'accepte pas l'Évangile selon le *Toronto Star*, alors l'univers n'évolue pas comme il devrait.

Regardons les faits et voyons ce qu'ont été les conséquences de l'Accord de libre-échange. Une récente étude de l'Institut C.D. Howe montrait que, depuis l'ALE, la balance commerciale du Canada avec les États-Unis s'est améliorée plus que sa balance commerciale avec les autres régions. L'étude de l'Institut montre également que ce sont dans les secteurs libéralisés par l'ALE que les exportations ont augmenté le plus, en particulier dans le secteur manufacturier, qui n'est pas basé sur les ressources.

Les exportations totales de marchandises à destination des États-Unis ont atteint un niveau record depuis l'entrée en vigueur de l'ALE, passant de 102,6 milliards en 1988 à 122 milliards en 1992. C'est une augmentation de 19,2 p. 100 en quatre ans. En 1992, les exportations ont augmenté de 13,6 p. 100 par rapport à 1991. Le surplus commercial canadien, avec les États-Unis, dans le secteur des marchandises était de 17,7 milliards, une augmentation de 27,3 p. 100 par rapport à 1991. En décembre seulement, le surplus canadien du commerce avec les États-Unis a augmenté de 411 millions, atteignant 1,96 milliard.

Ce sont des chiffres assez extraordinaires, et il est difficile de dire: «Pour moi, comme particulier, qu'est-ce que cela signifie?» Cela signifie des emplois provenant des exportations. Pour que les sociétés canadiennes continuent de grandir et de prospérer, elles doivent supporter la concurrence du marché. Si nous tentons de protéger les travailleurs canadiens contre les autres pays, nous ne pourrions tout simplement pas vendre nos produits sur ces marchés. Or nous devons être concurrentiels.

De toute évidence, l'Accord de libre-échange a contribué à notre compétitivité. J'ai remarqué qu'en janvier 1993 nos exportations aux États-Unis ont été de 23 p. 100 supérieures à celles qui ont été enregistrées pour le même mois, seulement un an plus tôt.

Une autre conséquence de l'Accord de libre-échange a été l'augmentation marquée, depuis sa mise en oeuvre, de l'investissement direct étranger au Canada, ce qui indique manifestement qu'on a confiance dans l'économie canadienne et dans les réformes structurelles du gouvernement. Des investisseurs du monde entier savent, tout comme les investisseurs canadiens, bien sûr, qu'ils peuvent investir dans des usines et dans l'expansion d'entreprises au Canada, car ces usines et ces entreprises

leur donnent accès au plus grand marché au monde, les États-Unis.

Les investissements signifient tout simplement la création d'emplois. Ainsi, la croissance de l'investissement qui découle directement de l'Accord de libre-échange est manifestement avantageuse. Nos exportations aux États-Unis atteignent des niveaux sans précédent. Notre excédent commercial avec les États-Unis se situe à des niveaux records. Tout cela a un effet positif sur la création d'emplois, l'augmentation nette ayant été, comme je l'ai dit plus tôt, de 118 000 emplois par rapport à l'année précédente.

C'est toute une performance, et elle découle de l'Accord de libre-échange. Que dit le Conference Board du Canada au sujet de l'accord? «Les critiques du libre-échange mêlent les faits. Ils blâment l'Accord de libre-échange pour des pertes d'emplois attribuables à toutes sortes d'autres facteurs économiques comme la récession. On a également la preuve que, au lieu de nuire à l'économie, l'Accord de libre-échange a peut-être en fait compensé une partie des dégâts que la récession cause actuellement à l'économie canadienne.»

Je pourrais poursuivre indéfiniment. J'ai ici beaucoup de citations que je serais heureux de consigner au compte rendu au profit des députés, mais je pense que l'argument que j'ai présenté est clair et sans équivoque. L'Accord de libre-échange fait pour le Canada exactement ce qu'il était censé faire: créer des débouchés économiques et des emplois.

• (1530)

Une fois cette récession complètement terminée, il est certain que l'économie canadienne connaîtra une prospérité sans précédent.

Nous passons maintenant à la prochaine étape, soit l'Accord de libre-échange nord-américain qui a été signé. Il étend le territoire de libre-échange à 85 millions de personnes de plus, créant ainsi le plus vaste marché du monde et englobant le Mexique, le Canada et les États-Unis.

L'ALENA, qui fait fond sur l'ALE, comporte certains aspects remarquables. Ce n'est pas ce que pensent, je sais, les députés d'en face, surtout les députés néo-démocrates, qui veulent faire croire aux Canadiens que l'ALENA va tous les ruiner et les mettre au chômage.

Je tiens à souligner que l'ALENA ne modifie en rien le Pacte de l'automobile et qu'il élimine certains obstacles à l'exportation de nos produits agricoles au Mexique. Pourtant, notre système de gestion de l'offre en ce qui concerne la volaille et les produits laitiers reste exactement le